

Sport et tourisme »

Sport et tourisme • 1866-1986

[Open in Bach](#)

Présentation du contenu

Tout au long du XIXe siècle, l'aristocratie éclairée et la bourgeoisie montante adoptent, selon des chronologies décalées et différentes, les diverses modes corporelles hygiéniques, ludiques, et compétitives venues d'outre-Manche. Durant la première partie de la période, on assiste essentiellement au développement de la gymnastique comme activité éducative et hygiénique. Ce n'est qu'à la fin du siècle que certains s'efforcent d'y associer la compétition sportive comme activité de loisir de l'aristocratie. Mais ils doivent lutter contre le manque d'intérêt des pouvoirs publics et leurs dissensions internes entre les tenants du modèle anglo-saxon et ceux des jeux traditionnels français. La création du Club alpin français (1874) survient presque un siècle après les premières ascensions du Mont-Blanc, les bains de mer et casinos se multiplient de la côte d'Opale au Pays basque et à la Riviera (Dieppe en 1822, Biarritz en 1841, Dinard en 1852...), le cercle du Jockey Club (1834) garantit le succès des courses hippiques à Chantilly, les pionniers de la bicyclette adhèrent au Touring club de France (1890) avant de s'en échapper pour des pratiques plus distinctives et coûteuses, comme l'automobile et l'aviation.

La croisade de Pierre de Coubertin navré du « grand corps inerte de la France » contribue à l'émergence durable et plus élargie du sport durant le dernier quart du XIXe siècle. A la même époque, les jeunes gens issus de ces élites investissent la modernité à la mode et se tournent vers des pratiques plus dépensières en énergie, plus viriles, comme l'athlétisme ou le rugby, ou d'autres sports susceptibles de mieux les armer pour la vie. Les couches populaires restent cantonnées dans la possibilité de pratiquer la gymnastique scolaire depuis la loi Falloux de 1850 ou durant leur service militaire pour les jeunes hommes. En 1869, la gymnastique devient une discipline scolaire obligatoire. Jusqu'en 1914, les pratiques conscriptionnelles regroupent, en effet, la gymnastique, le tir et l'instruction militaire pour les garçons, tandis que les filles font de la gymnastique préparatoire à l'enfantement. A cette époque Nancy compte une quinzaine d'associations qui proposent, de façon associée ou non, ces sports. Il est vrai que la population de la ville avait été marquée par l'occupation allemande au lendemain de la défaite de 1870 et que la frontière se situait désormais à une vingtaine de kilomètres. Le sentiment patriotique semble ainsi se refléter sous la forme élémentaire de la crainte de l'Allemagne. Le sport français est partagé entre trois grands organismes : l'Union des sociétés de gymnastique de France (USGF) apparue dès 1875, l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USPA) et les patronages de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF). À partir du 1er juillet 1901, celles-ci bénéficient du nouveau statut associatif. Ce n'est qu'après 1918 que le sport français commence à s'engager vers la modernité avec l'éclatement de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques qui donne naissance aux actuelles fédérations unisports. Pour le compte du gouvernement de Front populaire, Léo Lagrange se lance dans une politique de démocratisation du sport et des loisirs. Mais ce n'est que l'État français de Vichy qui lui fournit son premier cadre législatif avec la Charte des sports de décembre 1940. Le gouvernement provisoire de 1945 s'empresse de confirmer l'intérêt de cet enjeu national par une ordonnance qui place peu ou prou le sport français en délégation de pouvoirs. Les urgences de reconstruction de la nation font néanmoins passer au second plan cet intérêt. Mais l'échec français aux Jeux olympiques de Rome en 1960 entraîne un réveil brutal. Un important programme de constructions sportives est mis en œuvre, des postes de fonctionnaires sont mis à la disposition des fédérations et la formation des cadres structurée par une loi en 1963, puis la mise en place de

brevets d'état d'éducateurs sportifs (BEES). Il faut cependant attendre 1975 pour qu'une loi se préoccupe de préciser les structures du sport. Cette loi est remplacée en 1984 par un nouveau texte qui crée un service public des activités physiques et sportives aussitôt délégué au mouvement sportif. Modifiée et complétée à deux reprises, elle forme le cadre de développement et de fonctionnement du sport français contemporain.

Les courses hippiques mobilisent les foules dès le début du XIXe siècle. À partir de la Fête de la régénération nationale organisée en 1878 par l'USGF, la fête fédérale qui se déroule chaque année est le grand événement sportif national. La réunion, devant le président Sadi Carnot, de plus de 10 000 gymnastes issus de 830 sociétés françaises et étrangères en 1889 lors de la XVe fête fédérale de Paris au polygone de Vincennes, conforte le lien de la gymnastique avec la République. Il faut attendre l'apparition du Tour de France en 1903 pour que celles-ci soient concurrencées dans l'opinion publique. Nancy est ville d'arrivée du tour de France cycliste en 1910 et devait être ville étape en 1939. Le vélodrome de Vandoeuvre, construit en 1906, était par son importance le second de France après celui du Vel d'hiv. Il est utilisé jusqu'en 1936, date de son abandon, et permet de grandes manifestations sportives. Les Nancéiens venaient nombreux chaque dimanche assister à des courses cyclistes, combats de boxe... D'autres manifestations sportives plus ou moins importantes se déroulent dans la ville sans que leurs traces se trouvent dans les documents conservés dans la sous-série. Jusqu'en 1914, les clubs de football nancéiens sont nombreux à s'illustrer. On peut citer le Cercle des sports, le Groupe sportif Nancéien et le Stade lorrain, qui remportent de nombreux titres. Cependant ils n'arrivent pas à se mettre en valeur au niveau national lors des championnats de France, disputés en fin de saison. Le Stade universitaire lorrain (SUL), club omnisports fondé en 1901, dont les résultats avant la Grande Guerre sont modestes, fait figure d'outsider en matière de football. Mais il n'existe pas de stade digne de ce nom à Nancy. En 1913, un projet d'édification d'un parc des sports voit le jour, mais il ne prend forme qu'après la guerre. Le Stade universitaire lorrain, présidé par Marcel Picot, obtient alors un terrain de six hectares situé sur la commune de Tomblaine, près du pont d'Essey. Le complexe est ouvert en 1926 sous l'appellation de « Parc des sports du pont d'Essey ». L'enceinte accueille en 1935 les rencontres de football professionnel du FC Nancy, club créé la même année. En 1968, le stade est rebaptisé du nom de l'ancien président du Stade universitaire lorrain et du FC Nancy, Marcel Picot.

La sous-série 3 R permet de combler certains manques d'informations au niveau des associations ou des sociétés sportives. Elle permet souvent d'aller au-delà de leur phase d'éclosion et peut en faciliter une connaissance plus précise. Mais ce n'est pas toujours le cas, car nombreux sont les articles se limitant à une page comportant quelques renseignements épars et sans lendemain. D'autres renferment la précieuse correspondance entre les dirigeants et les services de la ville. Malheureusement, la plus grande partie de ces échanges se limitaient à des demandes de subventions ou de mises à disposition de salles ou d'équipements sans intérêt historique. Les articles relatifs au sport scolaire témoignent des efforts réels entrepris à partir des années 50 pour démocratiser quelque peu une discipline sportive qu'il était possible de pratiquer à trois heures de route de Nancy : le ski. La sous-série comporte également sept articles permettant de mieux cerner l'histoire de Nancy thermal de 1923 à 1971. Les prémisses du tourisme en Lorraine transparaissent dans les articles contenant des dépliants, comptes-rendus de réunion ou coupures de presse ainsi que les différents documents relatifs à la réalisation des visites guidées sonorisées de l'hôtel de ville dont il existait une version allemande dès 1963 ! Le tourisme social, enfin, qui prend son véritable essor après la Libération, avec la multiplication des structures d'accueil pour vacanciers peu fortunés (campings, colonies de vacances...) n'est pas en reste grâce aux nombreux documents relatifs au centre d'accueil de Remicourt (ouvert en 1946) ainsi qu'aux campings de Remicourt et de Brabois.

Date de l'unité documentaire 1866-1986

Description physique

Nombre d'éléments

206

Métrage linéaire

2,33

Dépôt

Archives municipales de Nancy

Origine

Ville de Nancy. Secrétariat général ; Service des sports

Historique de la conservation

La sous-série 3 R est constituée des archives relatives aux loisirs, sports et tourisme (1866-1986). A l'instar de l'ensemble des documents de la série R, ces archives ont été versées par le secrétariat général et d'autres services de l'administration de la ville (service des sports notamment). Malheureusement, les dates des différents versements n'ont pas pu être déterminées.

L'article 3 R 4, relatif à la commission de l'éducation physique et des sports (1920-1943), a été ventilé en 1 D 654.

Informations sur les modalités d'entrée

Versements

Informations sur l'évaluation

Conservation définitive (213 articles, 2,33 ml) ; éliminations (5,82 ml).

La sous-série a fait l'objet d'un préclassement sommaire réalisé par Justine Vagner, stagiaire de l'université de Lorraine (master histoire et patrimoine) en février-mars 2015. L'ensemble a été entièrement repris durant l'été 2015 par l'auteur de ces lignes. Seuls les doubles et les documents sans intérêt ont été éliminés, mais cela représente 5,82 ml, soit 74 % de la masse des documents conservés jusqu'alors ! Quelques documents figurés ont été versés dans des sous-séries de la série Fi (fonds figurés). La sous-série 3 R compte 213 articles et mesure 2,33 ml.

Statut juridique

Archives publiques

Sources complémentaires

Sources internes

- Série D, Administration générale de la commune ;
- Sous-série 4 M, Édifices à usage d'établissements d'enseignement, de science et d'art.

Sources externes

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle :

- Série M, Administration générale et économie.

Archives nationales, Paris :

- Sous-série F/44, Jeunesse et sports (1935-1963) ;
- Sous-série 69/AJ, Sport scolaire et universitaire (1934-1979).

Archives nationales du monde du travail, Roubaix :

- Fonds d'archives du monde sportif.

Bibliographie

- ARNAUD P., « Le militaire, l'écolier, le gymnaste. Naissance de l'éducation physique », (1869-1880), Lyon., 1991 ;
- ARNAUD P., CAMY J., « La naissance du mouvement sportif associatif en France », Lyon, 1986 ;
- BOSMAN Fr., CLASTRES P., DIETSCHY P. , Le Sport : de l'archive à l'histoire, Besançon, 2006 ;
- CLASTRES P; DIETSCHY P., Sport, société et culture en France, XIXe-XXe siècles, Paris, 2006 ;
- FALCOZ M., P. CHIFFLET, « La construction publique des équipements sportifs. Aspects historique, politique et spatial », Sports en ville, Les Annales de la recherche urbaine, n° 79, 1998, p. 14-21 ;
- FROIDURE J., Du tourisme social au tourisme associatif, Paris, 1998 ;
- LEONARD J., « Archives du corps, la santé au XIXe siècle » , Rennes, 1986 ;
- NEIRINCK D.,« Les archives sportives en France », FOULON Ch. L. (dir.), Les métamorphoses du sport du XXe au XXIe siècle. Héritage, éthique et performances, Roubaix, 2003, p. 173-190.

Commentaire

En 2021, articles 174-179 supprimés (partie fondu en 180 ou transmise en 3N).

Rédacteur de la description

Daniel Peter

Descripteurs

Mot matière thésaurus : sport • tourisme • loisir

Cotes extrêmes

3 R 1-213